

Composante C

“Formation conjointe et échanges d’expériences pour la définition de modèles partagés de gestion territoriale et des incendies”

Livrable C4.1

“Rapport sur les activités et contenus partagés pour la formation conjointe et les échanges d’expériences”



Les travaux de l'Activité C4 « Formation conjointe et échanges d'expériences pour la définition de modèles partagés de gestion territoriale et des incendies » et notamment ceux du Livrable C4.1 « Rapport sur les activités et contenus partagés pour la formation conjointe et l'échange d'expériences » ont démarré en août 2019.

1. FORMATION CONJOINTE

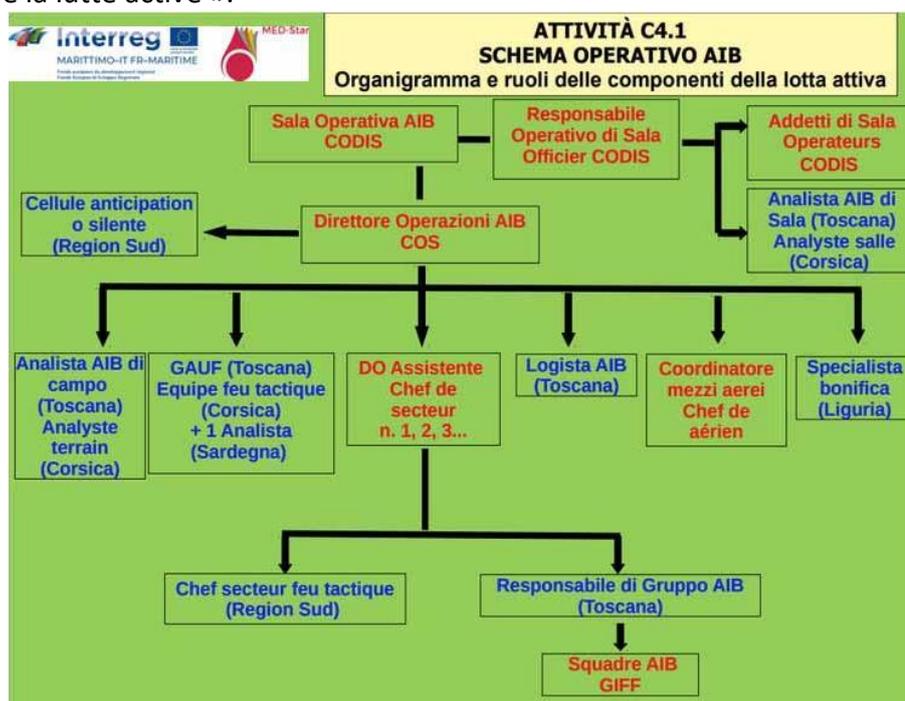
Lors des premières réunions organisées en ligne entre septembre et octobre 2019, les partenaires ont entamé une discussion visant à partager une méthode de travail pour la définition des activités et des contenus de la formation conjointe, en particulier :

- Mettre en place un cadre opérationnel partagé
- Identifier et quantifier les figures spécialisées à former
- Élaborer un modèle standard pour l'entraînement/formation des figures à former

A) mettre en place un cadre opérationnel partagé

Sur la base d'un modèle de « Schéma opérationnel » proposé par la Région Toscane, chaque Partenaire a réalisé son propre Schéma, en y indiquant toutes les structures/figures opérationnelles qui contribuent à l'extinction des feux de forêt sur les territoires qui relèvent de leur compétence.

Après avoir obtenu tous les renseignements fin 2019, il a été possible d'insérer ces informations dans un seul et même Schéma opérationnel partagé et intégré intitulé « Organigramme et rôles des membres de la lutte active ».



Ce travail, qui a demandé beaucoup d'efforts, mais qui s'est avéré intéressant et stimulant, a permis de s'apercevoir que les organigrammes des différents organismes de lutte active concernés coïncident entre eux pour ce qui est de la structure de base, confirmant pour tous ces organismes la présence de certaines figures opérationnelles (indiquées en rouge) et mettant en évidence certaines différences spécifiques.

B) identifier et quantifier les figures spécialisées à former

La rédaction du Schéma opérationnel partagé a permis d'engager une discussion ouverte entre les partenaires qui ont pu dans un second temps (dans les premiers mois de 2020) identifier la figure opérationnelle à laquelle ils auraient dédié une formation spécifique.

En particulier, 4 partenaires ont identifié 4 figures opérationnelles :

Corse - Analyste incendie de salle et de terrain

Ligurie - Spécialiste de la technique d'assainissement et de contrôle final des feux de forêt

Sardaigne - Analyste de terrain prévention des feux de forêt

Toscane - Analyste de salle prévention des feux de forêt

Pour sa part, la **Région Sud** (qui ne possède pas de compétences en matière de lutte active) a organisé la formation : « Le maire au cœur de la prévention et de la lutte opérationnelle contre les feux de forêt » en élaborant un Guide spécifique à l'intention des maires.

En outre, la Ligurie a organisé la formation « Spécialiste dans la gestion logistique de scénarios complexes d'incendie dans les zones d'interface urbain/rural pour une assistance rapide à la population » et la Corse s'est occupée de la formation sur la « Recherche des causes des incendies ».

C) élaborer un modèle standard pour l'entraînement/formation des figures à former

Après avoir identifié les figures à former, une fiche « Projet de formation » a été rédigée et partagée, dans laquelle chaque partenaire a pu renseigner les informations détaillées suivantes :

Intitulé de la formation

Introduction - Veuillez décrire brièvement la figure que vous avez l'intention de former, sa place dans l'organisme de prévention des feux de forêt et expliquez son rôle et ses missions.

Objectifs de formation - Veuillez définir les objectifs de formation que vous souhaitez atteindre. (ex. à l'issue de la formation, l'opérateur doit : savoir évaluer..., savoir gérer ..., savoir coordonner ...)

Destinataires de la formation - Indiquez à quel type de personnel le cours s'adresse (ex. technicien régional, technicien des organismes, pompiers, bénévoles, etc.) et si des conditions d'accès sont

nécessaires (ex. une expérience est requise, un diplôme, un cadre contractuel)

Durée totale de la formation en heures

Articulation - Précisez si la formation se déroule en un seul module ou en plusieurs modules distincts

Méthodologie - Décrivez les méthodologies que vous comptez mettre en œuvre (sur 100 % de la durée totale, indiquez la % de cours magistraux et le % de travaux pratiques), l'éventuel recours à des exercices, travaux de groupe, réalisation d'évaluations à mi-parcours

Contenu - Énumérez les sujets que vous avez l'intention d'aborder pendant la formation

Enseignants, tutorat, secrétariat organisationnel - Décrivez dans la mesure du possible le personnel enseignant à qui vous comptez faire réaliser le cours

Évaluation finale des résultats - Indiquez si vous avez l'intention d'évaluer les apprentissages de chaque participant et si oui, quel instrument d'évaluation sera utilisé. Indiquez également s'il est prévu d'administrer un questionnaire de satisfaction à propos de la formation.

Joindre au Projet le chrono programme de la formation - Décrivez de manière détaillée le programme de chaque journée de formation, les cours, les exercices, etc.

Dates de la formation

Lieu de la formation

2. ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

A) identifier le contenu et le calendrier des initiatives « Échange d'expériences »

Une fois la phase de mise en œuvre de l'activité « formation conjointe » terminée, il a été possible, à l'automne 2021, de poursuivre de manière coordonnée l'activité C4.1 visant à partager une méthode de travail pour définir les activités et contenus des Échanges d'expériences. Pour cette activité aussi, la Région Toscane a élaboré une Fiche de référence pour décrire et rassembler de manière uniforme l'initiative que chaque Partenaire avait l'intention d'organiser sur son propre territoire.

Voici les détails de la Fiche :

- Partenaire
- Organisateur
- Objectif(s) échange d'expériences
- Participants (nbre et profil des participants)
- Lieu de la formation

- Date de la rencontre

- Chrono programme de la rencontre (décomposition des horaires de chaque journée avec le détail des sujets/contenus à aborder et la méthode de déroulement en classe, visites/inspections auprès de ...).

Au cours de la discussion, il a également été convenu de deux conditions que chaque Partenaire hôte devait respecter dans le cadre de son propre échange :

1 – illustrer l'activité de formation réalisée et toute retombée opérationnelle sur son organisation

2 – définir et traiter les sujets opérationnels / organisationnels concernant l'activité de prévention des feux de forêt exercée sur son territoire.

Chaque Partenaire a ensuite rempli la fiche avec les informations demandées et il a été possible de définir, en novembre 2021, un calendrier indicatif des « Échanges d'expériences » à réaliser courant début 2022 :

- Toscane (organisateur UNIFI) - Lieu : Livourne - Dates 7 et 8 février 2022

- Corse (organisateur ONF et CdC) - Lieu : Corte - Dates 17 et 18 février 2022

- PACA (organisateur INRAE) - Lieu : d'abord, Port Cros puis en ligne – Date 9 mars 2022

- Sardaigne (organisateur RAS) - Lieu : Sassari - Date 28 avril 2022

- Ligurie (organisateur RL et ALIG) - Lieu : Savone - Dates 5 et 6 avril 2022